

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 66/117/SPCG accordant la concession définitive d'une parcelle de terrain, sise à Ambouli.

n° 66/117/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 11 du 01/11/1966

Date de publication
21 septembre 1966

Date du numéro
1 novembre 1966

TEXTE INTÉGRAL

IL est fait concession définitive à M. Ali Mehidal Waiss, gendarme du cadre d'outre-mer, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain, d'une superficie de 1.948 mètres carrés, sise à Ambouli, boulevard d'Ambouli, et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous-lein 884. La mutation du Livre foncier sera effectuée sur la réquisition du concessionnaire, dans le délai d'un mois à compter de , la date du présent arrêté. Les formalités d'enregistrement et de timbre seront remplies à la diligence des intéressés dans les délais réglementaire.